



Perpignan, le 08 janvier 2021

Direction Départementale
Des Services d'Incendie et de Secours

.....
Groupement : Prévission, Planification
Et Mise en Œuvre Opérationnelle.

.....
Affaire suivie par :
ADJ. E. PAVIET

Info Formation BNSSA

Sauveteurs Aquatiques Sapeurs-Pompiers SAISON 2021

Sapeurs-Pompiers Volontaires saisonniers

Les Sapeurs-Pompiers des Pyrénées-Orientales recrutent des Sauveteurs Aquatiques pour la saison estivale 2021. (du 1^{er} mai au 30 septembre 2021)

Afin d'assurer la Surveillance des Baignades et des Activités Nautiques (SBAN) pour l'année 2020, le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Orientales organise une formation pour le Brevet National de Sécurité de Sauvetage Aquatique (BNSSA) et recyclage du BNSSA.

A leur prise de fonction, les candidats au poste de sauveteur aquatique doivent remplir les conditions et les qualifications suivantes :

- Etre majeur.
- Vaccination obligatoire contre l'hépatite B et DTP.
- Aptitude opérationnelle SSAMN des Sauveteurs Aquatiques Sapeurs-Pompiers (délivrée après validation du stage de Surveillance Sécurité Aquatique en Milieu Naturel).

Diplômes et formations nécessaires :

- Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) et attestation de recyclage.
- Premiers secours en équipe de niveau 1. (PSE1)
- Premiers secours en équipe de niveau 2. (PSE2)
- Stage de Surveillance Sécurité Aquatique en Milieu Naturel. (SSAMN)

Toutes ces formations vous sont proposées gratuitement par le SDIS 66 à condition d'assurer l'emploi de Sapeur Aquatique Sapeur-Pompier (SASP) lors de la saison estivale 2021 avec le SDIS 66.

Les candidats intéressés peuvent retirer le dossier d'inscription et avoir des renseignements sur les modalités de l'engagement :

- soit par courrier électronique : eric.paviet@sdis66.fr
- soit en le téléchargeant sur le site : www.sdis66.fr

La demande devra comporter vos coordonnées (Adresse ; Email et n° de téléphone).

Remarque : Les dossiers devront être impérativement envoyés **au plus tard le 31 janvier 2021**.
(Le nombre de places à la formation étant limité, les dossiers seront traités par ordre d'arrivée)